

Synthèse générale et discussion sur l'étude des fortifications en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest en général, et dans la vallée de la Falémé en particulier, les formations étatiques qui ont prospéré pendant l'ère atlantique ont développé des stratégies de survie dans un contexte marqué par des rapports de force et de violence. Parmi ces stratégies, la fortification a été une des solutions privilégiées par les communautés. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place des *tata* et d'autres structures défensives au sein des communautés villageoises. Dans ce chapitre, nous faisons d'abord une synthèse générale de notre travail ; nous discutons ensuite de quelques thèmes de réflexion plus larges et en lien avec l'étude des fortifications ouest-africaines. Cette discussion n'est pas limitative. Elle fait ressortir quelques pistes de réflexion qui peuvent déboucher sur de nouvelles problématiques, ou aider à reconsidérer le rôle des fortifications dans l'histoire générale des sociétés africaines.

7.1. Synthèse générale

Se fortifier est l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par l'usage de structures construites ou aménagées, soit par l'utilisation d'un site naturel complété par des structures anthropiques. Dans les communautés humaines, l'usage des fortifications plonge ses racines aussi loin que l'on peut remonter dans le temps. La diversité des formes d'expression des fortifications trouve aussi son origine dans différents facteurs tels que : la nature de la menace à laquelle une communauté est soumise, l'environnement dans lequel vit cette communauté et, enfin, les moyens techniques dont dispose cette communauté. Ainsi, nous qualifions de fortifications naturelles les sites dont les propriétés défensives ne sont pas le produit d'une industrie humaine, tandis que les sites qui sont construits ou qui ont été aménagés pour servir d'abris sont qualifiés de fortifications artéfactuelles.

Nous avons vu que les fortifications naturelles sont des lieux qui peuvent servir d'abris temporaires ou permanents parce qu'ils sont difficilement accessibles. Ces lieux peuvent être des falaises, des montagnes, des forêts etc. Même si ces lieux sont inscrits dans le paysage, il est erroné de les qualifier de paysage fortifié. Les fortifications artéfactuelles sont des structures qui sont intentionnellement produites afin de servir de moyen de défense. À cause de leur caractère défensif, ces structures peuvent aussi être qualifiées de structures défensives. Les fortifications artéfactuelles se déclinent en trois sous-catégories : les fortifications végétales à l'instar des barrières de plantes aux propriétés piquantes ou urticantes,

les fortifications excavées telles que les fossés défensifs et les chausse-trappes, et les fortifications construites comme les murailles et les murets.

En Afrique de l'ouest, les recherches ont permis de documenter divers types de fortification, allant des sites refuges, jusqu'aux murailles communément appelés *tata*, en passant par les barrières faites en matériau végétal comme les *sanié* et les *dyasa*. L'état de la recherche en Afrique de l'Ouest nous a conduit à proposer un essai de classification basé sur les caractéristiques intrinsèques des structures. Cette classification peut être considérée comme une première étape vers la construction d'une typologie. La seconde étape nécessitera des recherches supplémentaires qui se porteront sur les caractéristiques extrinsèques de lieux, de temps et de fonctions de chaque catégorie. Au-delà des catégories et des sous-catégories que nous avons proposées, la revue de la littérature nous a permis de mettre en évidence une grande diversité de fortifications en Afrique de l'Ouest. Cette diversité concerne aussi bien les dimensions, les formes que les matériaux utilisés. En l'absence d'un réel corpus de référence pour notre sujet, cette revue bibliographique était plus que nécessaire afin de fixer un cadre nous permettant de faire des analyses comparatives et d'esquisser, si possible, des interprétations. Dans la discussion qui suit, nous ferons souvent appel à des éléments que nous avons évoqués dans la revue bibliographique.

Bien que les recherches archéologiques soient peu nombreuses sur le sujet au Sénégal, elles ont néanmoins contribué à l'étude de quelques sites dans le cadre de travaux de fin de cycle universitaire et seules des recherches supplémentaires pourront révéler l'existence de structures fortifiées plus anciennes car globalement, la chronologie de mise en place des structures étudiées se situe entre le 17^{ème} et la fin du 19^{ème} siècle, au cours de la seconde partie de l'ère atlantique. Le commerce atlantique, qui a continué à se développer durant cette période, et la vie quotidienne des communautés qui vivaient dans la vallée de la Falémé pendant cet ère étaient soumis à l'influence des changements climatiques et environnementaux. Ces derniers rythmaient les cycles agricoles, et les événements tels que la disette ou la famine étaient souvent à l'origine des conflits et des *razzias*. L'alternance des saisons était également un facteur déterminant dans la conduite des activités, que ce soit pour les campagnes militaires ou pour les activités de colportage des marchandises. Les déplacements des caravanes, commerciales et esclavagistes dépendaient donc de ces contraintes climatiques et environnementales. Les saisons des pluies étant généralement destructrices

pour l'architecture en terre, les communautés étaient très souvent engagées dans des activités de réparation ou de reconstruction des habitations et des murailles à la fin de l'hivernage.

Dans le domaine politico-économique, l'ère atlantique a aussi vu l'émergence de nouvelles formations étatiques, de moindre envergure que l'empire du Mali, mais véritablement engagées dans le commerce à longue distance de façon directe ou indirecte. Dans le bassin de la rivière Falémé, particulièrement sur sa rive gauche, les entités étatiques qui ont émergé durant l'ère atlantique sont le royaume peul du Boundou à la fin du 17^{ème} siècle, et les royaumes malinkés du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au cours du 18^{ème} siècle. Chacune de ces formations politiques a évolué en suivant une trajectoire spécifique dans le contexte de l'ère atlantique. Le royaume peul du Boundou s'est agrandi grâce aux conquêtes réalisées par ses *almamy* et s'est constitué en un état théocratique centralisé. À l'opposé, le Dantila s'est constitué comme une entité décentralisée et construite sur les relations familiales qu'entretenaient les populations des différents villages. Bien que le Bélédougou et le Sirimana aient la même origine, chacune de ces formations a adopté un type particulier d'autorité. Alors qu'une dynastie familiale s'est mise en place au Bélédougou, c'est plutôt dans un rapport de force que les chefs guerriers s'imposaient dans le Sirimana. À travers les sources historiques, nous avons retracé l'histoire militaire de ces formations étatiques. Ayant abordé cette histoire sous un angle conflictuel, nous avons constaté qu'elle est jalonnée de conflits qui avaient, entre autres, pour finalité la conquête de nouveaux territoires, l'expansion de l'Islam, l'accaparement des richesses et surtout la prise de captifs à utiliser ou à vendre dans les circuits des commerces atlantique et transsaharien.

C'est dans ce contexte général que les fortifications ont été édifiées dans la vallée de la Falémé car bien qu'étant incluses dans des formations étatiques, les communautés étaient néanmoins appelées à assurer leur propre défense. Notre étude s'est focalisée sur 15 sites, dont huit possédaient encore des éboulis visibles de structures défensives. L'étude de ces 15 sites a permis d'identifier la pierre et le banco comme principaux matériaux utilisés pour la construction des murailles. Les pierres étaient utilisées en association avec un mortier de terre pétrie servant de liant. Pour ce qui est du banco, nous n'avons pas retrouvé de vestiges de murailles érigées dans ce matériau, mais par l'intermédiaire des sources historiques, orales et écrites, il est attesté que ce matériau a été utilisé. L'absence de vestiges en banco s'explique principalement par le peu de résistance qu'offre ce matériau face aux agents de dégradation naturelle que sont les pluies par exemple (McIntosh 1974). Les sondages que nous avons réalisés sur les éboulis de murailles nous ont permis de reconstituer les techniques d'édification utilisées pour la construction des *tata* en pierre. Le mono-parement et le double parement, avec ou sans remplissage des interstices, ont été identifiés comme technique d'édification. Pour ce qui est des murailles entièrement élevées en banco, il est

probable que c'est la technique de la bauge qui fut utilisée. Bien que notre recherche se soit surtout centrée sur les *tata*, nous avons des témoignages historiques mentionnant l'existence des fortifications en matériau végétal à l'instar des *sanié* qui furent érigés à Sénoudébou et à Sini et qui résistèrent aux assauts de Mamadou Lamine (Rançon 1894 a : 595-596).

Enfin, pour ce qui est de la datation, nous avons croisé les dates provenant des sources historiques et celles obtenues par la datation radiocarbone des charbons issus des fouilles archéologiques. Cela nous a conduit à établir une chronologie générale de mise en place des fortifications du milieu du 18^{ème} jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle avec une exception possible au 13^{ème}-14^{ème} siècle pour le fossé du site de Dalafi. Éventuellement, cette chronologie ne concerne que les sites que nous avons étudiés ; cela n'implique pas l'absence d'usage de fortifications antérieurement à cette date sur d'autres sites, mais ces sites sont inconnus pour le moment.

7.2. Discussion

La conception de la fortification et la mise en place des structures défensives sont inhérentes à la plupart des sociétés humaines. Dans le chapitre 2, nous avons brièvement discuté de l'origine des fortifications de manière générale ; cette origine n'a d'ailleurs pas une date qui peut être déterminée avec certitude. Ainsi, discuter de l'origine ou de l'endogénéité des fortifications ne peut probablement déboucher que sur une impasse, ce qui n'empêche pas que les recherches soient conduites pour déterminer les formes les plus anciennes de ces fortifications et les lieux où elles se sont manifestées dans l'histoire de l'humanité. À cet effet, l'affinement des techniques de fouille peut grandement aider à une meilleure reconnaissance des structures défensives enfouies. En Afrique de l'Ouest en général, des évidences archéologiques les font remonter bien avant le 15^{ème} siècle à Dia et à Jenne Jenou par exemple. Sur le plan historique, on sait par exemple que Jenne Jenou fut fortifié en 1480 lorsque Sonni Ali s'en prit à la cité (Kati 1964). Lorsque sultan Ahmed El Mansour décida de s'attaquer à l'empire Songhay en 1591, il fit transporter toute une artillerie de siège à travers le désert par le corps expéditionnaire que dirigeait Djouder Pacha ; il n'y a donc point de doute qu'il s'attendait à affronter des villes fortifiées au cours de l'expédition. Pour ce qui est de la vallée de la Falémé, on n'a pas encore de témoignages similaires et avec un seul site datant probablement du 13^{ème} siècle, site de Dalafi, il est difficile de généraliser et de tirer une conclusion sur l'existence de fortifications pour les périodes pré-atlantiques. Ici, la nouveauté de l'ère atlantique se trouve plutôt dans la généralisation de l'implantation des structures défensives dans pratiquement toutes les agglomérations et même dans les villages de peu d'importance. Dès lors, il devient donc intéressant de discuter des rapports entre les *tata* et les communautés ouest-africaines à l'ère atlantique puisqu'ils semblent avoir accompagné l'évolution de ces sociétés pendant cette période.